

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

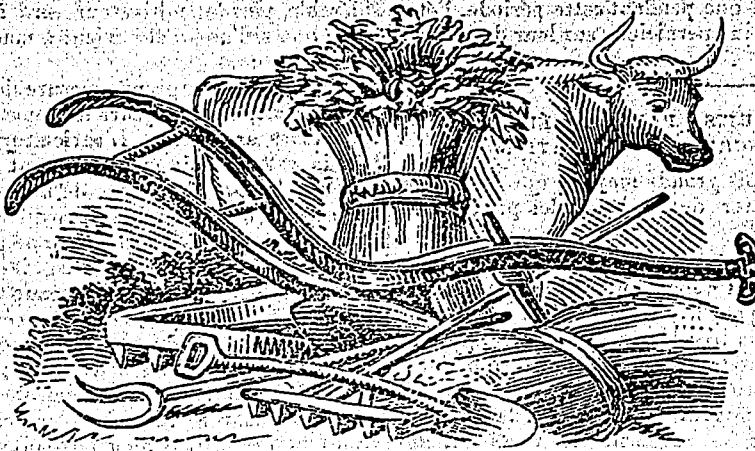
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

Les mâles que l'on emploiera pour augmenter la taille de la race pourront être pris dans la race elle-même ou choisis dans une race étrangère, suivant que l'on trouvera avantageux de procéder par sélection ou par croisement; en suivant pour cela les règles que nous avons données sur l'opportunité de ces deux moyens d'amélioration.

Nous ajouterons de plus que l'augmentation du volume d'une race dans le travail de l'amélioration ne doit occuper qu'une place secondaire, que l'on doit apporter une attention toute particulière au perfectionnement de la race sous le rapport des qualités et des aptitudes, et que l'agrandissement de la taille ne peut fixer l'attention de l'améliorateur que comme opération accessoire. Dans le cas où les sujets sont suffisamment améliorés, l'opération secondaire, c'est-à-dire l'agrandissement pure et simple, n'est pas assez importante pour nécessiter pour elle seule, les travaux que l'on est forcé de faire en semblables circonstances. L'influence du régime est alors suffisante pour produire les résultats cherchés sans que l'éleveur soit obligé de se lancer dans les hasards et les incertitudes d'un croisement pour cet unique résultat.

En résumé, on peut, tout en améliorant le bétail sous le rapport des qualités et des aptitudes, chercher à grandir la race en employant pour cela des reproducteurs dont la taille est supérieure à la généralité des mâles dans la race à laquelle les femelles appartiennent; mais pour réussir, il faut que le régime soit assez abondant pour soutenir cette augmentation. De plus, lorsque nous conseillons l'introduction ou le choix de grands mâles, nous n'avons pas en vue ces masses énormes que l'on conduit à toutes les exhibitions pour les faire primer non pas comme reproducteurs, quoique l'on cherche à les faire passer pour tels, mais comme bêtes curieuses. Très-souvent, ils reçoivent les prix que d'autres sujets plus petits, mais mieux qualifiés méritaient à plus juste titre. Ces amas de chair et

d'os devront être éloignés avec soin de toute exploitation dirigée avec intelligence, ce sont de magnifiques animaux de boucherie, et rien de plus. Employés pour la reproduction, ils donnent presque toujours lieu aux inconvénients que nous avons énumérés dans notre dernière causerie.

Enfin, n'oublions pas que l'influence du mâle dans l'agrandissement d'une race ne doit qu'aider celle du régime. Ce dernier devra donc être abondant et riche, surtout dans le jeune âge du sujet; car c'est pendant la croissance d'un animal qu'une nourriture riche a le plus d'effet sur l'augmentation de sa taille.

Dans ce but, on réglera les saillies de manière que les femelles mettent bas dans la saison la plus favorable à une forte production de lait. Par conséquent, nous pouvons établir qu'en général, on doit préférer le milieu ou la fin du printemps à toute autre saison. La température est devenue plus douce, l'herbe est assez longue pour être rasée quelques semaines après la naissance du jeune animal; circonstances qui toutes concourent à l'augmentation de la production laitière, et en même temps hâtent le développement des produits par l'alimentation plus riche qu'on peut leur distribuer.

Les exceptions à cette règle générale ne sont pas rares; les conditions de chaque culture ne sont pas les mêmes partout. Tel cultivateur peut trouver plus de profit dans la vente de ses denrées, lorsque les mise-bas arrivent dans une saison autre que le printemps. Dans ce cas, qu'il agisse de manière que son exploitation lui rapporte les plus gros bénéfices. Mais tout en faisant la part des circonstances économiques au milieu desquelles le cultivateur peut être placé, nous ne pouvons nous empêcher de proclamer le principe. D'ailleurs, les règles de l'amélioration du bétail ne s'accordent pas toujours avec celles de la culture la plus lucrative. L'améliorateur est souvent obligé de se refuser certains profits s'il veut arriver rapidement et à coup sûr au but qu'il poursuit en se livrant à l'amélioration. Plus tard, lorsqu'il aura à peu près atteint ce but tant désiré, il obtiendra des profits que les possesseurs de bestiaux non améliorés sont loin d'atteindre. Avec cette perspective, on peut bien, pour un moment, faire quelques sacrifices. Du reste,

ces difficultés peuvent se surmonter aisément par la possession des bâtiments convenables et d'une nourriture abondante et riche telle que racines, bon foin de prairie, etc.

Dans tous les cas, il faut que les naissances soient assez précoces pour que les jeunes sujets puissent, sans souffrir, résister aux rigueurs du premier hiver, car alors ils sont encore en pleine croissance; or, on sait que pendant cette période, l'état de souffrance a un effet des plus pernicious sur leur développement.

AGUMENTATION DES PRODUITS PAR LA RÉDUCTION DU NOMBRE DES BRANCHES D'EXPLOITATION

C'est le deuxième des trois grands moyens que le cultivateur doit employer pour tirer de son bétail les produits les plus abondants.

On admet comme principe général, dans notre culture canadienne, que tout cultivateur est obligé, autant que possible, de produire les denrées dont il peut avoir besoin, afin que ses déboursés annuels soient au plus bas. Ce principe s'applique à la production végétale et à la production animale et bien peu d'agriculteurs en nient l'exactitude. Cependant nous ferons exception générale, en nous appuyant pour cela sur les données des meilleurs auteurs et sur les excellents résultats obtenus par les hommes de progrès de notre pays et des contrées les plus avancées dans la science et la pratique agricoles.

Le cultivateur doit acheter le moins possible; voilà un conseil que l'on a répété sous mille formes. Ce conseil est excellent; mais il faut savoir l'appliquer convenablement. Par exemple: acheter des objets de luxe ou tout au moins inutiles à la culture c'est commettre une faute énorme, c'est priver la terre d'une partie du capital au moyen de laquelle elle doit entrer et marcher dans la voie des améliorations; en un mot c'est appauvrir l'exploitation du sol. Mais faire l'achat de bonnes graines de semence, d'instruments perfectionnés, d'animaux améliorés, etc., ne peut être que très-avantageux pour la culture, car c'est en agissant ainsi qu'on utilisera le plus parfaitement les forces productives du sol. Et sous ce dernier point de vue, le cultivateur qui achète le moins n'est pas toujours celui qui réalise les plus gros profits avec sa terre.

Malheureusement, on n'a pas toujours su faire la distinction nécessaire et l'avancement de la culture canadienne en a énormément souffert. Dans un temps où tous les pays civilisés marchent à grands pas vers l'amélioration judicieuse de leur agriculture, nous, cultivateurs d'une contrée très-fertile, nous restons presque stationnaires, et nous devons attribuer cet état, en partie, à ce que nous ne savons pas économiser. Nous faisons des déboursés considérables pour les objets de luxe et nous refusons à l'exploitation du sol les avances qu'elle a le droit d'exiger.

Aujourd'hui, les contrées les plus riches, sous le rapport agricole, l'Angleterre notamment, considèrent comme erroné les principes que nous énoncions en commençant ce chapitre, et les praticiens intelligents lui reprochent d'empêcher les améliorations. Cela se conçoit, le cultivateur qui produit de tout sur sa terre, qui se livre à toutes les spéculations qu'on peut entreprendre dans une culture, est obligé de se livrer à un grand nombre d'occupations très-diverses et de se multiplier pour faire face aux soins qu'exigent les nombreux travaux qu'il doit conduire de front, alors il ne peut leur donner à tous l'attention soutenue sans laquelle il se glissera indubitablement de nombreuses fautes dans leur administration, et surtout il lui sera complètement impossible d'acquiescer, dans chaque branche, l'habileté à laquelle atteint celui qui fait d'une branche spéciale son unique occupation.

Le cultivateur qui produit de tout sur sa terre est donc dans l'erreur s'il pense faire ainsi plus de profit. Quelques-uns ont déjà compris toute la fausseté de cette manière d'agir, mais ne l'ont pas abandonné pour cela, quoique le principe sur lequel ils s'appuient soit différent du précédent. Ils ont dit: plus le nombre des branches de production sera considérable, plus le cultivateur sera à l'abri des grandes pertes, parce que si l'une d'elle vient à manquer les autres le dédommageront.

Voilà certes une grande mesure de prudence; mais sous une autre forme, c'est toujours le même principe se combattant par les mêmes arguments. L'agriculture n'est pas une loterie, où le gain est ordinairement d'autant plus considérable qu'on a pris un plus grand nombre de numéros. Tout n'est pas l'effet du hasard (ou mieux de la Providence), dans la pratique agricole. Il est vrai que l'agriculteur ne peut pas contrôler les pluies abondantes et de longue durée, les grandes sécheresses, quoiqu'il puisse en diminuer beaucoup les mauvais effets, par des moyens que les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* connaissent déjà, qu'il lui est guère possible d'empêcher les épidémies de s'abattre sur son troupeau; mais les profits d'une culture ne dépendent pas seulement de ces accidents. L'intelligence et le savoir du maître entrent pour beaucoup dans les résultats que peut donner l'exploitation du sol. Le cultivateur instruit et intelligent qui se livre à une ou deux branches principales de production y acquerra toujours une expérience qui fera défaut à celui dont les soins sont plus partagés. Au moyen de cette expérience, il répétera à plusieurs reprises les petits profits, suivra les choses de près, contrôlera les dépenses et préviendra beaucoup d'accidents.

D'ailleurs, l'agriculture est une industrie plus compliquée, il est vrai, que toutes les autres industries manufacturières; mais enfin c'est une industrie et on peut lui appliquer les principes qui ont porté si haut les succès des manufactures.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Parlons encore de la modération. Dans notre dernière *Revue*, nous avons fait voir que la modération n'est pas le modérantisme; que l'une est une vertu et l'autre une plaie morale excessivement dangereuse; que le modérantisme n'est, chez un grand nombre, que la lâcheté, la peur qui se pare d'un beau nom. L'action des méchants en ce bas monde serait assez restreinte, s'il n'y avait pas de lâches pour favoriser ses progrès. Malheureusement, il y en a beaucoup, et cela explique pourquoi de nos jours nous voyons la charité se refroidir et l'égoïsme dominer. Toutes les idées se faussent, tous les esprits se troublent, tous les courages s'amolissent. L'antichristianisme est dans l'air et beaucoup le respirent. Il semble que nous soyons l'approche de ces temps redoutables et divinement prédits, où, si Dieu ne les abrègeait dans sa miséricorde, les élus même se laisseraient séduire. Ne voyons-nous pas, en effet, que les affaires de Satan se font admirablement bien et que ce sont les modérantistes qui travaillent pour lui, la plupart sans le savoir; il y a plus: il en est parmi eux qui croient servir la cause de Dieu. Développons un peu notre pensée.

Le modérantisme s'est tellement implanté dans les esprits de l'époque actuelle, que des hommes pieux même, selon le mot de Pie IX, ne peuvent plus supporter qu'on défende la vérité quand des ennemis l'attaquent avec malice, ou que des ignorants la blessent sans avoir conscience de ce qu'ils font. Ils ne se contentent pas, comme ceux dont nous parlions dans notre dernière *Revue*, de laisser persécuter et tuer la vérité.

sans bouger en aucune façon; ils la persécutent eux-mêmes en persécutant sous divers prétextes ses propagateurs et ses défenseurs. Un petit grain d'amour-propre, dont ils ne se rendent pas bien compte et qu'ils prennent pour un mouvement vertueux; les poussent dans cette voie: ils désirent ne pas déplaire à certains personnages, amis des concessions, et ils se font illusion jusqu'au point de penser que les contredire trop carrément, par une franche affirmation de la vérité, constitue un inconvénient grave. Ils émettent donc le principe, car ils sont ingénieux à en inventer, qu'il faut, généralement parlant, avoir horreur de toute discussion, de tout débat, de toute guerre trop hardiment déclarée à l'erreur. Ayant mis le pied dans cet étrier, les tenants du modérantisme, si tolérants à l'égard des doctrines dangereuses et même funestes, se montrent intraitables envers celui ou ceux qu'ils entendent combattre l'erreur avec force et affirmer la vérité dans sa majestueuse plénitude. Ils se ruent donc sur eux avec d'autant plus de violence qu'ils sont très-timides et très-serviles en d'autres occasions, et mettent tout en œuvre pour leur fermer la bouche. Pourvu que ces importuns soient baillonnés, on se dit que tout ira bien; mais s'inquiéter des manœuvres qui s'exécutent dans le camp ennemi, c'est à quoi l'on ne songe nullement. Le zèle ardent dont on est dévoré, on le concentre sur des frères qu'il faudrait plutôt encourager que désespérer, et l'on se félicite des persécutions exercées comme d'autant d'actes de haute vertu. Ne fallait-il pas ramener au devoir des imprudents, des rebelles? Voilà ce qu'on dit; et le plus triste, c'est qu'on croit avoir bien dit.

Oui, malheureusement, les choses se passent ainsi que nous venons de le dire. Pour justifier l'emploi du baillon, on travestit les faits et l'on finit soi-même par ne les plus voir que sous ce travestissement. On parle de paix troublée, de charité blessée, de divisions semées parmi les frères, de dissensions allumées, de scandales qui jettent le trouble dans les âmes, etc. Tout cela n'est qu'un épouvantail; au fond, il n'y a eu de blessé que l'amour-propre.

Comment, en effet, la guerre déclarée ou soutenue dans l'intérêt de la vérité religieuse pourrait-elle être un mal, quand dans l'Eglise on a toujours eu pleine liberté même d'établir ses sentiments particuliers sur les questions restées indéçises, de les prouver de son mieux, d'examiner, de peser, de réfuter les preuves des sentiments contraires? Le Pape Benoît XIV, dans son *Synode diocésain*, dit expressément que les évêques eux-mêmes, dans leurs diocèses respectifs, n'ont pas le droit de déterminer et bien moins encore de trancher les controverses sur de pareilles questions. Là-dessus, Mgr. Baillet, ancien évêque de Luçon, fait les remarques suivantes: "Et ne suit-on pas avec quel redoublement d'application l'Eglise universelle, assemblée à Trente, y rédigea le corps de la doctrine, ses canons et ses anathèmes en des termes qui confondaient, il est vrai, l'hérésie, mais qui laissaient aux écoles catholiques, sur les matières non définies, toute la liberté dont elles jouissaient précédemment.

"Le Saint-Siège s'est toujours montré plein de zèle pour le maintien de cette discipline, et il a toujours voulu que les sentiments divers librement controversés dans l'école fussent respectés. Et les constitutions, les brefs, les décisions émanées du Saint-Siège, lorsqu'elles foudroient les erreurs, modèrent leur langage de telle sorte qu'elle n'atteignent jamais ces libres discussions, bien loin de les interdire, de les blesser, de les gêner."

Si donc l'Eglise se fait un devoir de laisser libres les discussions sur les questions restées indéçises; si elle ne reconnaît pas aux évêques, même dans leurs diocèses respectifs, le pouvoir de les trancher ou de les interdire, à combien plus forte raison ne doit-on pas trouver inopportune, encore

moins blâmable, scandaleuse et condamnable la lutte pour la défense de la vérité. Mais ce n'est pas assez dire. Faire cette lutte est un acte de vertu et Pie IX vient de le déclarer encore une fois d'une façon très-claire dans le bref qu'il adressait, le 13 janvier de cette année, à M. l'abbé Gonzalve Ferreira, chanoine, directeur d'un journal en la ville de Rio-Janeiro. A ce prêtre journaliste, Pie IX, entr'autres choses, dit: "Criez, criez et ne vous laissez point sonner de votre voix comme de la trompette; dénoncez les crimes de l'impiété; étalez devant tous les regards les dommages qui s'ensuivent, afin que l'on sache combien il est amer d'avoir abandonné le Seigneur et secoué sa crainte; combien il est absurde de persécuter ou de mépriser cette religion qui, après avoir relevé le genre humain du fond de l'abjection où il était tombé, a constamment favorisé et dirigé en haut le progrès de cette humanité qui s'engorgeait tant aujourd'hui."

Nous ne pouvons laisser passer inaperçu un autre passage de ce bref qui réduit à néant le stupide reproche, qu'on nous a si souvent adressé et que le *Journal de Québec*, qui ne connaît guère que la sagesse du ventre, a rebâché sur tous les tons, de nous occuper de questions, de polémiques religieuses dans la *Gazette des Campagnes*, feuille spécialement consacrée à l'agriculture. Comme s'il y avait une loi divine ou humaine, ou même une simple raison de convenance qui nous défendit de faire ce que nous faisons! Loïn de là, nous devons continuer dans la voie que nous tenons, et la *Gazette des Campagnes*, répandue surtout parmi les cultivateurs, est singulièrement propre à atteindre le but qu'indique Pie IX. "Pour combattre efficacement, dit-il, le poison que l'on offre partout au peuple dans des opuscules, des journaux et des gravures deshonnêtes, il n'est presque pas d'autres moyens aujourd'hui que des journaux et des revues catholiques qui, arrivant aisément dans les mains de tout le monde, dénoncent les embûches, repoussent les erreurs, inculquent dans les esprits la bonne doctrine sur laquelle seule on peut fonder l'espoir d'éloigner la dissolution sociale et de restaurer l'ordre."

Les séances du parlement fédéral se continuent et ne sont marquées par rien d'important. Les dernières nouvelles nous apprennent qu'on devait prochainement discuter des résolutions relatives aux banques.

On lit dans le *Courrier du Canada* que les décrets du dernier Concile provincial de Québec ont été approuvés par le Saint-Siège, et que les diocèses de Kingston, de Toronto, d'Hamilton et de Sandwich formeront une nouvelle province ecclésiastique dont la métropole n'est pas encore choisie. Les diocèses du territoire du Nord-Ouest et le vicariat apostolique de la Colombie anglaise restent attachés à l'archidiocèse de Québec.

On lit dans l'*Univers* du 15 février: Il y a eu, depuis le 8 décembre, jour de l'ouverture du Concile, deux séances publiques et vingt-quatre congrégations générales. On a prononcé jusqu'à ce jour cent neuf discours et achevé la discussion de quatre *schemata*, dont un sur le dogme et trois sur la discipline. Deux *schemata* sont encore distribués, et douze ou quatorze autres le seraient plus tard. Il est certain que le Concile durera plus longtemps qu'on ne l'avait prévu; c'est du moins une conjecture, car en définitive Dieu reste le maître des hommes et des événements, et l'avenir est son secret.

M. Urquhart, le célèbre protestant écossais que nos lecteurs connaissent, a échangé plusieurs correspondances avec Mgr. Dupanloup, à propos de l'infaillibilité. Il est maintenant en discussion avec Mgr. Strossmayer, qui partage les idées de Mgr. d'Orléans.

Comment on voudrait donner le change

Nos lecteurs savent que nous avons qualifié les écrits de M. l'écrivain du *Journal de Québec* contre nous et contre le Collège de Ste. Anne, de *malpropres*, de *vilenies*, de *polissonneries*. Ces mots, nous les avons pesés; ils ne sont pas trop forts et nous les maintenons. Comme le mot *polissonnerie* semble le chatouiller, nous lui ferons remarquer que nous l'avons employé dans un sens qu'avouent tous les meilleurs dictionnaires et qui est celui-ci : *expression de mépris pour quelqu'un que ne recommande pas sa manière d'agir*.

Voici comment l'honorable, à qui nous avons affaire, nous répond : "Les malpropres, les vilenies, les polissonneries ne conviennent pas à ceux qui montent tous les jours à l'autel pour y accomplir le sacrifice sublime de l'amour."

Nous le savons fort bien, et voilà pourquoi ces choses nous révoltent, même lorsque nous les rencontrons chez autrui. Il se soucie bien, ce Tartuffe, qui n'a pas la finesse de celui de Molière, du sacrifice sublime de l'amour! Il voudrait insinuer ici, pour se tirer quelque peu d'embaras, que ses faits et gestes sont les nôtres. Il excelle à injurier. Il ne ravalerait jamais autant quelqu'un qu'en prouvant qu'il a des traits de ressemblance avec lui. Par bonheur, il ne pourra jamais prouver que nous lui ressemblons. Notre seul crime est d'avoir réfuté les graves erreurs qu'il a soutenues.

Préant, immédiatement après ce que nous venons de lire, des airs de dévotion, toujours à la Tartuffe, car on sait quelle dévotion le réchauffe, il ajoute : " quoique nous fassions, pourtant, nous respecterons toujours en vous le prêtre, dont le caractère est pour nous sacré et inviolable, et nous ne nous occuperons que de l'écrivain naturellement peu sacerdotal, du *journal du cultivateur et du colon*."

Et la preuve de son respect pour le caractère sacré, qu'il reconnaît en nous et qu'il dit respecter, ce sont les infamies qu'il nous jette à la figure, justement parce que nous sommes prêtre. C'est là ce qui constitue la *piétrophobie*. Une chose qu'il devrait savoir, tout ignorant qu'il est, parce qu'elle est élémentaire, c'est que nous ne cessons pas d'être revêtu d'un caractère sacré lorsqu'il nous adresse la parole. Un prêtre est prêtre en toute circonstance. M. l'écrivain de *Journal* s'excuse mal d'une mauvaise action.

A vrai dire, nous ne sommes pas surpris de voir M. l'écrivain du *Journal*, l'honorable Président du Sénat, s'il vous plaît, marcher de pair avec les Aubin, les Lusignan, les Boies du Pays de Montréal, les surpasser même par l'ignoble qu'il suit mettre dans son langage. Lorsque nous étions encore tout-à-fait innocent à ses yeux, n'ayant pas eu l'occasion de le contredire, il s'est échappé jusqu'à dire devant nous, prêtre alors, et devant d'autres aussi, ces inqualifiables paroles que nous rapportons textuellement : "Les prêtres, les curés sont un tas d'ignorants; nos rapports avec eux pendant que nous étions à la rédaction du *Journal* nous l'ont mille fois prouvé. Ils ne savent pas même écrire le français. Deux ans ne se sont pas écoulés, après qu'ils ont été chargés d'une paroisse, que vous les voyez devenir ventris. Pourquoi cela? Parce qu'ils passent leur temps à rien; ils ne lisent que les journaux et n'étudient pas." Voilà ce que nous avons entendu de nos propres oreilles et ce que d'autres peuvent certifier avec nous. C'est pourtant aux prêtres que Monsieur doit tout; ils l'ont favorisé, croyant avoir affaire à quelqu'un chez qui vibraient de nobles sentiments. Comme il n'a plus guère besoin d'eux actuellement, il ne se gêne pas sur leur compte. Il ose cependant écrire encore qu'il respecte les ministres de la religion, à tous les degrés de l'échelle hiérarchique.

Nous avons été, quant à nous, admirablement servi par M.

l'écrivain du *Journal*. Il y a longtemps que nous le connaissons; mais nous voulions l'attener à se démasquer lui-même. Aujourd'hui, c'est fait. On voit qu'un quelqu'un n'avait pas tort de vouloir que cet homme enveloppât son visage offensant dans des rideaux devenus fameus.

Acte de démençe

Voici de l'inattention, du mirabolant, de l'incroyable. M. l'écrivain du *Journal de Québec*, après s'être roulé quelque dix minutes dans la boue, préliminaires obligés des êtres de son espèce, en arrive à la question de l'infailibilité du Pape. Voici ce qu'il dit :

"A celui-ci (le rédacteur de la *Revue*), nous dirons : Non seulement vous avez vingt fois déplacé la question, afin de nous trouver en défaut, mais vous nous avez malicieusement et sciemment prêté des opinions que nous n'avons jamais exprimées; plus, vous nous accusez fausement d'avoir tronqué les textes, pour donner une autre interprétation à nos sentiments. Maintenant, nous affirmons, de nouveau (voilà un de nouveau bien planté), que nous n'avons rien dit, ni pour ni contre l'infailibilité personnelle du Pape. Nous n'avons pas même dit que c'était là une QUESTION OUVERTE."

Or, dans son avant-dernier article, il écrivait ce qui suit : "Nous sommes d'opinion que la QUESTION EST OUVERTE et que nous pouvons être ou ne pas être pour l'infailibilité."

Evidemment, M. l'écrivain du *Journal de Québec* est frappé d'aliénation mentale, et le cas est sérieux. Jamais preuve n'en fut plus clairement ni plus publiquement donnée. Ainsi finissent ces hommes dont le cerveau a toujours été vierge d'idées nobles, et qui n'ont connu d'autre sagesse que celle du ventre.

Etablissement des glacières

Les habitants des campagnes autant et peut-être plus que ceux des villes, ressentent grandement le besoin d'un lieu frais pour conserver leurs produits pendant l'été. La fabrication du beurre lui-même a désirer, parce que la crème n'a pu être gardée dans un lieu suffisamment frais, il y a alors perte sur la quantité et sur la qualité. Le beurre, lui-même, aussitôt après sa formation est soumis à une forte salaison, qui souvent en diminue le prix sur les marchés et cela parce que le plus souvent c'est le seul moyen convenable de l'empêcher de se détériorer. Le cultivateur et sa famille se nourrissent presque exclusivement de viande salée pendant l'été et la viande fraîche se voit rarement sur leur table.

La connaissance de ces inconvénients nous a déterminé à encourager chaque famille de cultivateurs à construire une glacière et à donner, en même temps, le mode de construction qui nous semble réunir les meilleures conditions.

Pour que la glacière conserve bien la glace, on choisit, pour emplacement, un terrain en pente douce, incliné au nord, autant que possible abrité par des arbres, et pas trop éloigné des bâtiments; beaucoup de terrains satisfont à ces conditions.

Alors on creuse une cavité de forme carrée large du haut, allant en se rétrécissant vers le bas, et d'un volume suffisant amplement aux besoins.

Si l'on creuse la glacière dans une terre forte et compacte, on se contente de garnir les côtés de la cavité d'une couche de paille préparée comme pour les couvertures de bâtiments, on fixe cette couche au moyen de piquets et de petites perches. La meilleure paille est celle de seigle.

Au fond de la glacière on dispose une couche de cailloux de 2 pieds à 2½ pieds d'épaisseur et on établit un petit drainage qui

doit transporter au dehors à mesure qu'elle se forme l'eau produite par la glace fondante.

En dessus de la cavité, on fait un plancher recouvert de terre et on construit une petite braise dont les sablières reposent sur le sol, puis on recouvre le tout de paille.

Si le sous-sol où l'on creuse la glacière est sableux on se dispense de drainer; mais comme la terre pourrait s'ébouler on a soin de l'étaier solidement.

Un petit tambour ou avant-corps muni de deux portes permet de pénétrer dans la glacière par une échelle ou un escalier.

Une glacière ainsi construite pouvant contenir le volume de 50 tonnes de glace environ ne reviendra pas à plus de \$30 même en supposant que tout soit fait à prix d'argent.

Cette somme est bien faible relativement aux avantages que l'on peut en retirer.

Il est prudent de ne pas pénétrer dans une glacière lorsqu'on est en transpiration.—J. D. S.

Danger de suspendre le tabac dans les granges où sont les animaux

On lit dans le *Périgord* :

Avis aux agriculteurs qui, cultivant du tabac, le suspendent pour le faire sécher dans les granges où se trouvent aussi des bestiaux. Cette solanée est un violent poison pour les quadrupèdes, plusieurs exemples l'ont prouvé déjà et, hier, une vache est morte foudroyée, pour ainsi dire, aux environs de notre ville, après en avoir absorbé quelque peu que le vent avait poussé dans sa mangeoire. Il faut donc tenir le tabac assez éloigné des crèches pour qu'il ne puisse pas y tomber, ou être atteint par les bêtes placées dans le même local.

Salage des plants de choux

G. W. T. Rahway, N. J., regarde le sel comme nécessaire au plus parfait développement des choux, surtout dans les places éloignées des côtes maritimes. Il remarque qu'ils sont plus frisés, plus aromatiques lorsqu'il fait usage du sel. Il emploie ce dernier de la manière suivante : " Quelques jours après leur sortie de terre, et lorsqu'ils sont humides, soit après une pluie ou lorsqu'ils sont chargés de rosée, je prends un petit plat de sel fin et je marche dans les rangs, en répandant une légère pincée de sel sur les feuilles centrales de chaque plant. Lorsque les feuilles commencent à pousser, je répète le salage et au moment où les pommes se forment, j'applique encore du sel en le disséminant sur toutes les feuilles. Après cela, je jette de temps en temps un coup d'œil sur le champ, et si je remarque des plants qui ne font pas de pommes ou qui paraissent souffrants, je leur donne libéralement une nouvelle dose de sel; cette opération les sauvera.

Une pinte de sel suffit pour 500 plants dans une saison, quoique l'on puisse sans crainte en employer une plus grande quantité.—Traduction de l'*American Agriculturist*.—J. D. S.

Durée des facultés germinatives

Il résulte d'un tableau dressé par M. Boussingault et reproduit par M. Grimard dans un livre intitulé *les Plantes* que :

des graines de tabac ont pu germer après 10 ans	
— de rave	17
— de melon	41
— de haricots et de froment	100
— de seigle	140

S'il y a du vrai dans ces remarques, il doit y avoir aussi des exagérations. C'est ainsi qu'après avoir affirmé les facultés germinatives des grains de blé trouvés dans les tombeaux des momies égyptiennes, personne aujourd'hui n'y ajoute foi. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous occuper ici de phénomènes; nous nous en tiendrons aux seuls renseignements qui peuvent être d'une utilité pratique.

Nous avons dit dans le *Jardin potager* et nous répétons : — Pour ce qui regarde la durée des facultés germinatives, il y a désaccord entre les dires des uns et des autres. Il ne saurait en être autrement. Ceux qui récoltent leurs graines bien mûres, qui leur donnent de l'air, qui ne les exposent ni à l'humidité ni à la grande chaleur, les font vivre plus longtemps que ceux qui procèdent dans le sens opposé; ceux qui sèment dans une terre au jardin peuvent avoir une belle levée, tandis que ceux qui sèment la même graine en terrain médiocre ont une levée faible; ou même n'ont rien du tout, si la saison se tient à la sécheresse. Le jardinier vous dira que la semence de carotte vit quatre ans; l'homme de la grande culture vous dira qu'il ne s'y ferait guère au delà de deux ans; le jardinier réussira avec de la graine de panais de deux ans, nos cultivateurs la jetteraient si elle avait plus d'un an, et feraient bien. M. Vilmorin a fait lever de la graine de crambé de trois ans, dans son riche potager, tandis que nous avons échoué complètement dans notre potager de Saint-Hubert, alors très-maigre, avec de la graine de crambé de dix-huit mois. C'est facile à comprendre: vous avez, je suppose, deux graines d'une même sorte de plante, l'une et l'autre vivantes, mais aussi l'une et l'autre également affaiblies. Vous donnez du bien-être à celle-ci; c'est-à-dire un sol riche en terreau; vous donnez de la misère à celle-là, c'est-à-dire un sol pauvre en terreau; la première lève, prend des forces et vous trouvez qu'elle a la vie longue; la seconde, au contraire, meurt sans pouvoir lever, parce que la nourriture et la boisson manquent, et vous trouvez qu'elle a la vie courte. Selon vous, elle était morte quand vous l'avez semée; selon nous elle était encore vivante, mais vous vous étiez arrangé de façon à ce qu'elle mourût avant de germer.

Vous voyez par là qu'il y a des distinctions à établir. Dans le tableau qui va suivre, nous n'avons affaire qu'à des graines bien récoltées, bien soignées et semées en bonne terre.

Durée des graines d'après les observations de Mathieu de Dombasle et autres.—Avoine, 1 à 2 ans; betterave, jusqu'à 10 ans; carotte, 2 à 3 ans; féverolle, 2 à 3 ans et plus en gousse; froment, 2 à 3 ans; lentille, 2 ans en gousse; sainfoin, 1 an, après il durcit; trèfle blanc, 2 à 3 ans; trèfle rouge, 2 à 3 ans; vesces, 5 à six ans.

Qu'on nous permette de placer ici quelques observations, avant de donner le tableau de la durée des graines potagères.

Par ce qu'on vient de lire, on voit que la graine de betterave maintient ses facultés germinatives pendant de longues années. Ce n'est pas une raison toutefois pour accorder aux graines de cinq à dix ans autant de confiance qu'à celles de un à cinq ans. En vieillissant, elles perdent de leur solidité, de leur vigueur, ce qui devient un défaut considérable avec des plantes qui doivent fournir de belles racines et un feuillage riche. Il ne suffit pas que ces graines aient conservé leur vertu germinative, il faut, encore qu'elles aient la force de fournir une carrière complète et bien remplie.

Il y a danger à dire aux cultivateurs: Voici une graine de longue durée; elle est bonne même au bout de dix ans. Comme renseignement à donner aux physiologistes, c'est bien; mais pour les praticiens, il importe d'ajouter qu'on ne doit pas trop s'y fier et que le mieux, en fait de graines de betteraves, c'est de l'avoir jeune autant que possible. Seulement, on remarquera qu'avec la graine de betterave, nous avons nos coudées franches et que, dans les bonnes années, il est de notre intérêt d'en faire provision pour deux, trois ou quatre ans.

Avec le blé, c'est différent, car il s'agit de produire surtout du grain. Dans les terres où il est sujet à la verse, on peut donc semer du blé de deux à trois ans.

P. JOIGNEAUX
(A continuer)

Travaux du mois de mars

Au commencement de ce mois, le cultivateur aigüeux doit faire la revue de ses fourrages, afin de n'être pas pris au dépourvu et vendre même quelques animaux si leur nombre est trop considérable relativement à la quantité de nourriture dont il peut disposer.

Le mois de mars étant un peu moins froid que les précédents on peut donc actuellement réduire la quantité de litière.

On continue les charrois de fumier sur les champs qui doivent être engraisés au printemps. Quelques cultivateurs ont coutume de déposer leurs fumiers en petits tas et de les y laisser jusqu'au moment de l'ensoufflage. Cette pratique est vicieuse. Ces tas de fumier lavés par les pluies et les eaux provenant de la fonte des neiges, n'engraissent que le sol sur lequel ils reposent, ce dernier même devient trop riche; tandis que la matière pailleuse que l'on répand ensuite sur le champ l'engraisse très-mal; de sorte que la récolte y est toujours chétive. Dans la première partie, au contraire, c'est-à-dire sur les places où reposaient les tas, les plantes poussent trop vigoureusement et montent en orgueil. Cette inégalité de végétation peut même se faire sentir pendant plusieurs années.

Certains agriculteurs plus avancés suivent une autre méthode: ils mettent leurs engrais en gros morceaux, bien construits et bien foulés. Mais cette manière d'agir quoique préférable à la première, n'est pas cependant exempte d'inconvénients. Ainsi, il y a augmentation de charroyage et perte du jus de fumier, substance éminemment fertilisante. Néanmoins, si l'on prévoit une accumulation de travaux pour le printemps, il faudra bien exécuter les charroyages, de deux maux il faudrait choisir le moindre.

Aux correspondants

A Monsieur C. T., de St Valier.—Les symptômes de la maladie que vous avez fait connaître dans votre lettre ne sont pas suffisants pour déterminer complètement le caractère de cette maladie. En conséquence nous nous permettrons de vous faire les questions suivantes: Avez-vous remarqué que votre porc fût dans un état presque complet d'insensibilité? Avait-il la voix enrouée, les yeux ternes et comme retirés au fond de leur orbite? Avait-il la bouche souvent ouverte et sèche? Le fond de la bouche, le voile du palais et la langue étaient-ils gonflés et rouges? Ces symptômes complétés par ceux que vous nous avez déjà donnés font connaître la présence d'une maladie assez fréquente et très-dangereuse qui porte le nom d'angine couenneuse.—J. D. S.

Petite chronique agricole

Nous avons une température printanière. Depuis le commencement du mois nous n'avons pas eu une seule mauvaise journée. Le ciel est pur, et le soleil nous inonde de sa bienfaisante lumière.

Les journaux rapportent que le lac Ontario est complètement gelé dans toute sa largeur: aussi loin que le regard peut s'étendre, on ne découvre qu'une immense nappe de glace unie comme un miroir. C'est un fait inouï paraît-il. Et chose surprenante, c'est que la couche de glace s'est formée dans un moment où le thermomètre ne marquait que zéro, mais l'air était parfaitement calme, de sorte que la surface du lac n'était aucunement agitée.

On nous apprend, dit le *Courrier du Canada*, qu'un capitaliste américain fait actuellement des démarches pour établir à Québec une manufacture à lainages.

Les Messieurs chargés de faire l'achat d'un cheval canadien, pour la société d'agriculture du comté d'Hochelega, seront à Québec le 9 mars, chez M. Hough; à la Rivière-Ouelle, le 11; à la Rivière-du-Loup (en bas) le 12 mars.

— Un certain nombre d'américains achètent des chevaux à Toronto. Cent paires de chevaux ont été expédiés aux Etats-Unis, depuis deux mois.

— Un pin énorme a été abattu il y a quelques jours par M. Varin un des employés de M. M. Benson et Cie., sur leurs limites à St. Maurice. Cet arbre a donné au-dessus de treize magnifiques billots: douze hommes peuvent facilement s'asseoir sur le tronc. M. Varin a aussi abattu dix autres pins sur un espace d'environ un acre. Ces arbres ont rapporté collectivement 65 billots.

RECETTES AGRICOLES

Moyen pour faire du sirop de framboises.

Ecrasez les framboises dans une terrine un peu grande, laissez fermenter en lieu modérément chaud, en prenant garde que les framboises ne sortent pas du vase par la fermentation, quand l'effervescence a cessé, jetez le tout sur un tamis de crin, laissez égoutter sans presser; ajoutez une livre de sucre par livre de jus, faites cuire, clarifiez au blanc d'œuf, écumez soigneusement, puis laissez refroidir dans un vase de terre ou de porcelaine, avant de mettre en bouteille. Par ce procédé, on obtient très-pronément et sans risque de moisissure un sirop qui conserve le goût du fruit dans toute sa fraîcheur.

Le sirop de groseille peut se préparer exactement de la même manière.

Destruction des rongeurs

On peut obtenir cet heureux résultat avec un appât composé de la manière suivante: on mêle 18 grains de noix vomique à 4 onces de suif fondu; c'est la proportion qu'on doit observer dans la composition de ce toxique précieux. Lorsque le suif est froid, on le réduit en grumeaux que l'on met dans de vieilles assiettes et que l'on place dans les lieux fréquents par ces bêtes. Aussitôt que les souris et les rats en ont mangé, ils vont crever dans leurs trous; s'ils répandaient une trop grande putréfaction, on y verserait simplement de temps à autre de l'eau de chaux, et l'odeur serait dissipée à l'instant. Le suif, dont ils sont très-friands est un des repoussoirs les plus violents pour les animaux domestiques, excepté pour les cochons; ni les chiens, ni les chats, ni la volaille n'y touchent. On peut donc opérer avec cet appât dans un appartement, dans une basse-cour, dans une écurie et même dans un pigeonnier, sans craindre aucun accident fâcheux.

Si l'on désire livrer ce toxique dans le commerce, après avoir fait ce mélange indiqué, on versera le suif fondu dans de petits vases, que l'on sondera, et qu'on mettra en vente. On détruit en masse les souris des champs ou mulots, en plaçant les grumeaux dans les trous en terre les mieux frayés. — *Le Sud-Est.*

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

I

Comment Rodolphe Mortagne sauva la vie à Jaguarrita.

(Suite.)

Maintenant que nous avons jeté un rapide regard sur le passé nous entrerons dans le somptueux salon du château et nous dirons quelques mots seulement des principaux personnages qui s'y trouvent rassemblés.

C'est d'abord le maître de ce vaste domaine, qui se tient le dos appuyé contre le marbre de la cheminée.

Il n'est que peu changé depuis que nous l'avons vu, et sans ce nuage plus sombre dont son front semble toujours chargé, sans ces lignes profondes creusées autour de sa bouche, et sans ce point pris l'habitude de serter plus que jamais ses lèvres l'une contre l'autre, Henri Delagrave ne paraîtrait pas avoir vieilli.

d'une année, depuis la nuit fatale, il y avait de cela dix-huit ans où il avait assassiné l'avocat Jarry près du ravin maudit.

Près de lui, languissamment étendue sur un sofa, et tenant à la main un éventail indien dont elle se sert pour protéger ses yeux contre la lumière, est une femme, remarquablement belle, et dont une robe de velours noir, garnie de magnifiques dentelles, fait encore valoir l'opulente beauté.

Les diamants qui brillaient dans ses cheveux noirs rivalisaient avec les éclairs que lançaient ses yeux, lorsqu'elle abaissait son éventail pour s'adresser à l'un ou à l'autre de ceux qui l'entouraient.

Son teint pâle et olivâtre lui donnait cet air pour lequel les Italiens ont inventé le mot de "morbidezza."

Un connaisseur, disposé à la critique, aurait peut-être trouvé quelque chose de trop fort le développement de ses épaules à demi-voilées.

En un mot, son visage, avec le feu et la passion qu'il recélait, et son corps avec ces lignes fermes et si riches auraient merveilleusement servi de modèle au sculpteur qui aurait eu à représenter la fière reine d'Égypte qui conduisit le vainqueur du monde, et qui fit d'Antoine son esclave.

Telle était Varina Rosato, femme de Henri Delagrave.

Un homme est appuyé contre le dossier du sofa sur lequel elle est nonchalamment étendue. Il répond, d'une voix harmonieuse et musicale, aux observations qui lui sont adressées, et il y a quelque chose de si frappant dans son aspect que l'œil a peine à s'en détacher.

Son visage, s'il n'avait pas été d'une pâleur presque livide, aurait pu être regardé comme admirablement beau.

Ses traits avaient la délicatesse de ceux d'une femme. Toute sa personne aurait pu paraître efféminée sans l'expression d'audace et de cranauté qu'on lisait sur ses lèvres.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable en lui, c'étaient ses yeux.

D'une couleur bleue, ils avaient un regard froid et poli comme l'acier; mais lorsqu'il relevait les paupières, et qu'il fixait un objet, animé ou inanimé, ses pupilles se dilataient ou se contractaient tellement qu'elles fascinaient ou repoussaient selon sa volonté.

Il ne paraissait pas avoir dépassé le printemps de la vie. Mais sous cet air parfois doux et d'une apparence languissante il cachait une énergie et un esprit de résolution qui, soit qu'il l'employât au bien ou au mal, rendait, dans tous les cas, toute opposition difficile et dangereuse.

Quant aux deux autres personnages dont il nous reste encore à parler, nous attendrons pour les présenter au lecteur, qu'ils entrent eux-mêmes en scène.

Vous avez eu une existence bien étrange, mon cher Rodolphe, dit Henri Delagrave, en guise d'observation; vous devriez l'écrire. Je suis sûr qu'elle serait très-amusante.

— Et instructive, ajouta sa femme avec un accent étranger très-prononcé.

Rodolphe Mortagne fit entendre un petit sourire argentin et haussa les épaules.

— Non, non, dit-il. Le visage grimaçant du passé me revient assez souvent à l'esprit, sans que j'aie encore cherché à me le rappeler. D'ailleurs, j'espère encore voir du temps à vivre, et il est possible que la suite de mon histoire présente plus d'intérêt que ses commencements!

— Quand vous partîtes de Naples, vous nous fîtes la promesse de venir nous rejoindre, dans un mois, à Florence, dit Delagrave. Depuis lors, six années se sont écoulées. Une parole que vous avez bien mal tenue, avouez-le.

— Mon cher Henri, l'homme est une créature que mènent les circonstances. Vous savez mon amour pour la science, — le seul entre parenthèse qui n'ait point causé de désillusion. — Un de mes amis, un médecin italien qui revenait de lointains voyages, fit naître en moi le désir de visiter ces pays où habite le mystère, et de découvrir quelques-uns de leurs merveilleux secrets. Ce même soir où il me racontait ses aventures, je formai un plan que je soumis le lendemain à mon ami. Une semaine après, nous étions lui et moi en Angleterre, et un bout de quinze jours nous étions embarqués pour l'archipel Indien. Voilà pourquoi, Henri,

je ne pus aller vous retrouver à Florence, comme je vous l'avais promis.

— Et vos recherches furent-elles couronnées de succès? demanda Mme Delagrave. Avez-vous au moins fait une découverte capable de vous dédommager de tout le mal que vous vous êtes donné?

— Mes espérances ont été dépassées, répliqua Rodolphe, avec enthousiasme. J'ai visité et scruté les merveilles de chacune des îles Philippines, les Célèbes, les Moluques, Sumatra, Bornéo et Java. C'est dans cette dernière île que je suis resté le plus long-temps et c'est celle qui m'a offert le plus de sujets d'observations.

— Et vous n'étiez pas lassé et ennuyé de vivre avec de pareils sauvages? demanda Mme Delagrave, en agitant gracieusement son éventail.

— Sauvages! Pardonnez-moi, madame, mais vous êtes grandement injuste envers mes amis de Java. Leur civilisation diffère de la nôtre, c'est vrai; mais enfin, ils en ont une, et quant à être ignorants, comme vous semblez le croire, il y en a peu, parmi eux, qui n'aient découvert, en étudiant la nature, quelques secrets qui suffiraient à faire la fortune des trois quarts des médecins d'Europe.

Mme Delagrave sourit d'un air incrédule, et son mari répliqua en secouant la tête:

— J'ai bien peur que si l'on examinait de près vos protégés, mon cher Rodolphe, on ne trouvât que toute leur science consista dans la connaissance qu'ils croient avoir de quelques plantes, et que leur religion n'est qu'un ramassis de superstitions ridicules. Mortagne sourit en mordant ses lèvres minces.

— Nous sommes toujours prêts, dit-il, à traiter de superstitions les choses que nous ne pouvons comprendre; et pourtant, nous vivons dans le siècle de miracles. Ne sont-ce pas autant de miracles que la vapeur — l'électricité — la seconde vue — et le magnétisme qui...

Il fut arrêté par un éclat de rire de Varina Delagrave.

— Sans doute, dit-elle. Monsieur Rodolphe Mortagne ne croit pas aux stupidités prêchées par les disciples de Mesmer?

Rodolphe prit une voix plus grave que celle qu'il avait d'habitude.

— Aux stupidités, non, répondit-il. Mais j'ai la foi la plus entière, la plus absolue dans ce qu'on appelle le magnétisme.

Varina Delagrave ouvrit les yeux tout grands et laissa voir un étonnement qui n'avait rien de simulé.

— Mais c'est très-malheureux que l'illustre Allemand qui a découvert cette nouvelle science ne soit plus de ce monde, dit-elle: il aurait bien dû être fier d'un prosélyte tel que vous!

— Si c'est de Mesmer que vous voulez parler, répliqua Mortagne, permettez-moi de vous dire qu'il n'en est point l'inventeur. La science...

Varina ferma à demi les yeux, en faisant avec son éventail un geste de supplication.

Je vous en prie! dit-elle. Il me semble que vous allez commencer une lecture, et les lectures, de quelque genre qu'elles soient, je les abhorre. Vraiment, je serais tenté de croire que votre éloquence vous est inspirée par quelque belle somnambule indienne, si je ne supposais comme absurde de penser que — comment appelez-vous cela... le magnétisme soit pratiqué par les tribus de l'archipel indien.

— Vous avez à la fois tort et raison, répliqua Mortagne, avec bonne humeur. Cette science est connue depuis des siècles des peuples dont vous parlez avec tant de mépris. Beaucoup l'ont désapprise, c'est vrai, mais les prêtres et les médecins la conservent précieusement et se la transmettent les uns aux autres.

— Je vous accorde que je me suis trompé sous ce rapport. maintenant, dites-moi en quoi j'ai eu raison?

— Au sujet de la belle Indienne, peut-être, hasarda Henri.

— Rodolphe Mortagne s'inclina.

— Vous l'avouez.

— Parfaitement; et si madame veut bien me le permettre je lui raconterai une aventure qui m'est arrivée dans l'île de Java et qui, j'espère, l'amusera davantage que la lecture dont elle se plaignait tout à l'heure.

— Je me mors de curiosité, dit Henri, en s'arrangeant pour mieux écouter.

— Pour ma part, je vous prie de ne pas vous faire attendre, ajouta Vainâ en relevant les coudes derrière elle.

Rodolphe prit une position plus commode et commença ainsi. Je vous ai dit que ma résidence à Java dura plusieurs années. J'avais fini par causer convenablement la langue du pays et me familiariser avec les coutumes des naturels. J'avais entrepris une partie de chasse avec quelques-uns de mes amis, dans le voisinage du mont Sakék. Un matin qu'ils étaient fatigués, je les laissai se reposer dans notre bateau que nous avions amarré dans une petite crique; et, suivi de mes Malais que je savais m'être dévoués, je m'avancai dans l'intérieur du pays.

On m'apprit qu'un château voisin avait été ravagé par une panthère noire et que celle-ci avait son repaire dans un bois distant à peine de quelques milles.

C'en fut assez pour moi. Depuis longtemps j'avais le désir de chasser l'un des plus dangereux habitants des forêts de Java et de Sumatra.

Je ne vous fatiguerai pas en vous racontant tous les dangers que je courus.

Après avoir heureusement échappé aux innombrables serpents à sonnettes qui sont cachés dans les hautes herbes et aux crocodiles que recèlent chacune des mares d'eau de ce pays, je blessai la panthère; et grâce à l'adresse de mes Malais, le noble et terrible animal fut pris vivant.

Du sommet d'une hauteur que nous traversions pour retourner vers mes compagnons, j'aperçus la fumée d'un village ou plutôt d'une petite ville que mes serviteurs me dirent être gouvernée par un chef puissant; Panatam Dahô, qui passait pour être fanatique des vieilles coutumes javanaises, et l'ennemi le plus acharné des Européens.

Je donnai l'ordre aux Malais de conduire la panthère jusqu'au bateau; et je me résolus à aller voir de près la fête des naturels, qui, à en juger par le bruit des instruments, paraissaient être très-animée.

En me glissant doucement à travers les bruyères, j'arrivai jusqu'au village de Dahô, où je me tins caché derrière les rameaux d'un arbre.

Le village, ou la ville, comme vous voudrez, consistait en une quantité de huttes en bambous, au milieu desquelles s'élevaient, de place en place, des édifices plus prétentieux. Les habitants, tous habillés dans leurs plus beaux vêtements, étaient réunis en cercle, non loin de l'endroit où j'étais caché. Tout auprès étaient tracés ses fondements d'une nouvelle habitation.

(A continuer.)



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près de Lac Malfait, formant un parcours d'environ 201 milles.

La Section No. 14 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 543, un point entre l'embonchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 22 1/2 milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à peu près 1/2 mille à l'Est de la traverse de la Rivière Nepissiguit, formant un parcours d'environ 12 milles et un dixième.

La Section No. 16 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 18 1/2 milles.

Les Contrats pour les susdites Sections devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public, qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Ristigonche, jusqu'à la Station 190, environ 2,600 pieds au Sud de la Rivière à l'Anguille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La Section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hauteurs d'Amherst, jusqu'à la Station O, sur les Hauteurs, environ un mille au Nord de la Rivière Philippe, formant un parcours d'environ 27 milles.

Les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires, à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastie, St. Jean et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin Intercolonial, et inscrites "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., lundi, le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront être fournies avec la Soumission.

A. WALSH, ED. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, A. W. McLELAN, Commissaires.

Bureau des Commissaires, Ottawa, 26 Janvier 1870.

AVOINE DE NORVEGE A VENDRE.— Le soussigné offre en vente cent minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne. Pété dernier, et supérieure à celle achetée des Etats Unis.—Prix: le minot, \$5; 1/2 minot, \$3; 1/4 de minot, \$2.

FIRMIN-H. PROULX.

Editeur de la Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la Pocatière.

Chemin de Fer du Grand Tronc

Table with columns for STATIONS, Mille Aller, Mille Retour, and Train Mixte (Aller, Retour, Venant, Partant) for various stations including Pointe-Lévy, Chamblé, St. Jean, etc.

A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

DEUX Taureaux, 1/2 Ayrshire, âgés de deux ans. Trois Veaux 1/2 Ayrshire, âgés de 8 à 15 jours. Conditions faciles. S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, 10 mars 1870. J. ROY, C. P.